

87

GUILLAUME D'USSON (1250).

Fascé d'or et d'azur.

Guillaume d'Usson, seigneur d'Usson, sur les limites du Forez et de l'Auvergne, appartenait à une ancienne famille chevaleresque qui était possessionnée aussi à Saint-Romain et à Saint-Marcellin-en-Forez, et qui s'éteignit au xv^e siècle dans les de la Roue. Une charte d'Acre du mois de mai 1250, nous apprend que Guillaume d'Usson emprunta, avec trois autres chevaliers, la somme de 170 livres tournois de deux marchands génois, pour laquelle Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, se rendit caution.

(Roger, 105.)

88

HUGUES DE LA ROCHETTE (1250).

D'azur, à un rocher à six pointes d'argent sur une mer de sinople surmonté d'un croissant d'or.

M. d'Assier de Valenches, qui a fait une étude particulière de l'histoire de la famille de la Rochette, nous apprend que cette famille qui portait à l'origine le nom de Guigues, était originaire du Dauphiné, et qu'elle vint, à son retour de la Palestine, s'établir en Auvergne dans la seigneurie de la Rochette, près de Saint-Ilpise-sur-Allier (Haute-Loire), dont elle prit le nom. L'un de ses membres, revenu de la croisade, fonda même les chapelles de Saint-Laurent et de Sainte-Anne de Loubarsès, prébendes auxquelles ont nommé longtemps ses successeurs.

Le seul chevalier croisé de cette famille que nous ayons pu